

45

Norme internationale



1124

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Échantillonnage de chargements

Ingrédients de mélange du caoutchouc — Noir de carbone — ~~Chargement d'échantillons~~ en vrac ou en conteneurs rigides ou souples

Rubber compounding ingredients — Carbon black — Sampling shipments in bulk or in bins

Deuxième édition — 1983-04-01

CDU 678.046.2 : 620.113

Réf. n° : ISO 1124-1983 (F)

Descripteurs : industrie des élastomères, noir de carbone, produit en vrac, échantillonnage.

Prix basé sur 1 page

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 1124 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 45, *Élastomères et produits à base d'élastomères*.

Cette deuxième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.11.2 de la partie 1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la première édition (ISO 1124-1976), qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

| | | |
|-----------------------|------------------|-----------------|
| Australie | Inde | Royaume-Uni |
| Autriche | Iran | Suède |
| Brésil | Israël | Suisse |
| Canada | Italie | Tchécoslovaquie |
| Égypte, Rép. arabe d' | Japon | Thaïlande |
| Espagne | Nouvelle-Zélande | URSS |
| France | Pays-Bas | USA |
| Grèce | Pologne | |
| Hongrie | Portugal | |

Le comité membre du pays suivant l'avait désapprouvée pour des raisons techniques :

Allemagne, R.F.

Ingrédients de mélange du caoutchouc — Noir de carbone — Chargement d'échantillons en vrac ou en conteneurs rigides ou souples

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode d'échantillonnage du noir de carbone destiné à l'industrie du caoutchouc, livré en vrac (par wagons-citernes, camions-citernes) ou en conteneurs rigides ou souples. Cette méthode a pour but d'obtenir des échantillons conventionnellement représentatifs du noir de carbone de chaque compartiment ou de la totalité de la citerne ou du conteneur rigide ou souple. Ces échantillons peuvent être utilisés pour déterminer la qualité moyenne du lot ou pour constater les variations de qualité.

2 Mode d'échantillonnage

2.1 Citernes

Normalement, chaque compartiment de wagon-citerne ou de camion-citerne destiné au transport du noir de carbone est muni d'orifices latéraux pour échantillonnage.

Par chaque orifice prévu, laisser d'abord s'écouler une quantité de noir de carbone d'au moins 5 dm³*, qui est à éliminer. Prélever ensuite un échantillon d'environ 5 dm³ et le mettre dans un récipient étanche à l'air.

Les échantillons ainsi obtenus peuvent être conservés soit individuellement, soit mélangés, selon accord entre l'acheteur et le fournisseur.

2.2 Conteneurs rigides ou souples

Dans le cas d'un conteneur rigide ou souple, prélever l'échantillon par l'ouverture de chargement au moyen d'une pelle de modèle approprié permettant de réduire au minimum la dégradation des granules.

L'échantillon devrait être prélevé à environ 30 cm au-dessous de la surface afin d'éviter toute contamination superficielle par l'eau ou l'humidité.

Les échantillons ainsi obtenus peuvent être conservés soit individuellement, soit mélangés, selon accord entre l'acheteur et le fournisseur.

3 Conservation et préparation des échantillons

3.1 Conserver les échantillons dans des conteneurs rigides ou souples étanches à l'air pendant toute la durée des essais.

3.2 Manutentionner avec précaution les échantillons destinés à apprécier la qualité des granules, afin d'éviter leur dégradation.

3.3 Faire passer chaque échantillon dans un diviseur d'échantillon, modèle à un étage, au moins deux fois, afin d'éviter la stratification. Cette précaution est particulièrement importante pour les essais de détermination de la qualité des granules.

4 Procès-verbal d'échantillonnage

Le procès-verbal d'échantillonnage doit contenir les indications suivantes :

- a) identification de l'échantillon;
- b) nombre et emplacement des orifices à travers lesquels les échantillons ont été prélevés;
- c) importance de l'échantillon.

* 1 dm³ = 1 000 cm³